

## **Rencontre nationale des Inter-collèges Hospitaliers**

**Vendredi 15 novembre 2013 à Paris**

### **Compte rendu**

#### **Présents :**

**Inter-Collèges Région Nord-Pas-de-Calais :** Claire Brzychcy

**Inter-Collèges Région Lorraine:** Caroline Roussat, Cécile Iglésias

**Inter-Collèges Région Normandie / Haute Normandie :** Emmanuel Garcin, Charlotte Robert

**Inter-Collèges Région Ile de France :** Dominique Damour, Marie Hélène Girolet, Jocelyne Hatchuel, Geneviève Madre, Marc Turpyn, Martine Vial Durand, Nathalie Zottner

**Inter-Collèges de la Région Pays de Loire :** Elsa Le Strat, Nadine Chapelain, Ouzna Abid, Christian Lebas

**Inter-Collèges Région Franche Comté :** Jean Paul Aubel, Aurore Gribos, Emilie Garnier

**Inter-Collèges Région Alsace :** Isabelle Galland, Valérie Ritzenthaler

#### **Excusés :**

**Inter-Collèges Région PACA**

**Reims :** Laure Thiérion

Nous sommes réunis aujourd'hui pour notre 3<sup>ème</sup> journée de travail autour de la singularité des parcours, des pratiques plurielles et de leur devenir.

Les précédents échanges ont abouti à la décision d'entrer dans le débat politique afin que les instances décisionnaires prennent connaissance et s'engagent à respecter la grande diversité des positionnements de la profession à l'intérieur de l'hôpital.

A travers les questions de l'évaluation, la hiérarchisation, la notion de compétence, l'usage abusif de protocoles, chacun a pu mesurer l'incompatibilité de structure entre la pression de certains discours institutionnels et la richesse des pratiques soignantes.

Comment questionner et dépasser cet écart considérable entre un langage managérial dévitalisé, tronqué et une certaine éthique du sujet à laquelle nous sommes particulièrement attachés?

**Quelques repérages de ces écarts ont fait l'objet d'une discussion :**

● Le retrait de la dimension psychologique dans la loi HPST n'est pas le moindre paradoxe lors que, dans le même temps, il est demandé aux psychologues de prendre en charge l'organisation de leur profession.

Ce retrait fait d'emblée l'impasse sur les apports considérables de la profession dans le milieu hospitalier. Ceux-ci ne transcendent-ils pas l'acte médical lui-même qui se réfère à une distinction entre normal et pathologique.

●L'objectivation des actes sensée garantir les « bonnes pratiques » amène le politique à questionner l'ensemble de l'institution et par conséquent le positionnement du psychologue selon le seul critère économique. Il s'ensuit une mise en place de dispositifs au service de l'efficience et de la preuve.

●La récente proposition de structuration de la profession dont il est possible de penser qu'elle vise à une uniformisation a pour effet de renforcer et de figer les dissensions internes qui jusqu'alors pouvaient faire occasion de débats et de confrontations fécondes.

●Certains collègues insistent sur l'absence de reconnaissance du travail qu'ils effectuent aux côtés des médecins. Ils souhaitent que soit rappelée l'entière responsabilité de leur activité qui s'exerce parfois de façon non officielle, voire clandestine. Les psychologues ne soignent-ils pas des pathologies complexes alors que les médecins s'en détournent de plus en plus souvent ?

●L'approche gestionnaire et autoritaire qui sévit auprès des malades et des soignants a de lourdes conséquences sur l'exercice de la profession et sur la clinique qu'ils soutiennent. Au-delà du clivage qui peut exister entre jeunes et moins jeunes, entre psychologues et médecins, c'est l'ensemble des professionnels d'une clinique humaniste qui est touché.

La structuration donnera t-elle l'opportunité aux psychologues de travailler ces questions ? Nul ne peut le prédire.

●L'évolution du contexte social et politique témoigne du rejet à bas bruit d'un professionnalisme qui s'est laissé de tout temps enseigner par le terrain.

C'est dans les années 70 que la dimension psychologique fait une entrée remarquée dans les hôpitaux. Il s'agissait d'introduire une approche complémentaire au regard médical.

Certains préconisent que nous restions vigilants quant à la vision que se font les politiques de notre travail. Ces derniers ne manquent pas d'utiliser la profession dans le but de gérer des populations à risque et de servir ainsi les divinités de la norme.

Pour exemple, l'entretien récent du SNP avec certains représentants du sénat est édifiant. Nous apprenons ainsi que les psychologues seraient des professionnels susceptibles d'explicitier les propos du médecin.

Devons-nous en déduire que leur exercice se réduirait à l'espace de la convivialité... Dans le même ordre d'idée, il leur serait demandé d'être des agents d'ambiance. Monsieur Kouchner n'énonçait-il pas en 2004 : les psychologues seront des éducateurs thérapeutiques !

Ainsi se dessine le paysage d'une santé mentale positive qui se répartirait entre l'injonction du bien être d'un côté et la souffrance psychique et les troubles mentaux de l'autre. Des données officielles semblent indiquer que les troubles mentaux ne relèveraient que d'une approche médicale. Doit-on comprendre que les psychologues se verraient assignés à la seule prise en charge de la souffrance psychique dont on ne comprend guère ce que ce terme recouvre. Nous voilà devant une répartition boutique qui ne s'appuie sur aucune approche sérieuse du soin. On peut mesurer à quel point on est loin des connaissances du terrain. Les psychologues ont à prendre position de façon urgente devant ce qu'il est convenu d'appeler une manipulation et un détournement radical de l'éthique du soin.

Compte tenu de l'existence de flux financiers qui commandent la mise en place des récentes filières de soin, certains collègues suggèrent l'importance de comprendre de quelle façon des signifiants tels que : « bien être », « souffrance psychique », « troubles mentaux », structurent une certaine étroitesse de la pensée politique. Cela nous permettrait peut-être de mieux nous positionner et de défendre la transversalité de nos pratiques

### **Un regroupement de la profession ? Quelle nécessité ?**

Cette préoccupation a parcouru nos trois rencontres.

Le hiatus vient se nicher au cœur même de la question du collectif pour les psychologues. Certains relèvent l'aspect incongru contenu dans la suggestion d'expérimenter un modèle de regroupement qui ne tient pas compte des élans d'innovation issus du terrain.

Ces innovations telles que les collèges et les Inter-collèges sont par définition toujours fragiles mais témoignent d'une volonté de recherche et d'authenticité qui ne doit rien à l'esprit bureaucratique.

Les textes fondateurs sur lesquels s'appuie la profession ont pris soin d'engager les psychologues à travailler les questions cliniques qui leur incombent et à se regrouper en dehors de leur lieu d'exercice (séminaires, groupes de travail, écoles, ...). Les derniers textes vont plutôt dans le sens d'un regroupement sur site ramenant la profession à son strict niveau organisationnel dans une perspective de mobilité au service d'une rentabilité sans lien avec la dynamique institutionnelle du collectif soignant.

Quel dispositif pourrions-nous inventer qui garantisse la vitalité d'une clinique qui se doit d'être toujours en mouvement ?

L'idée de travailler en lien avec un pôle universitaire est avancée par quelques uns. A travers cette proposition, il s'agirait de penser une organisation qui allie recherche, formation et pratique et pourrait ainsi donner une pleine responsabilité aux psychologues et non une place officieuse. Certains soulignent qu'il y aurait là une possibilité de se dégager d'une affiliation à l'administration ou à un pôle médical. L'intérêt de cette 3<sup>ème</sup> filière serait qu'elle soit référée à une institution extérieure à l'hôpital.

Projet ambitieux s'il en est qui risque de se heurter aux problèmes rencontrés par les universités elles-mêmes. Ces institutions ne sont-elles pas soumises à des dictats similaires de gestion et de rentabilité ? Le risque de manipulation n'est pas à négliger. Souvenons-nous des exigences de stages qui ne tiennent pas compte des réalités du terrain et des nécessités de la clinique.

Nous avons largement eu l'occasion de constater combien la question de la structuration a envahi le champ de nos échanges allant jusqu'à amoindrir la spontanéité et la vitalité de la pensée. Donnera t-elle l'occasion aux psychologues de défendre leur clinique ? Certains l'espèrent. Protègera t-elle l'exercice de la profession ? Quoi qu'il en soit la césure hypothèse de l'inconscient / positivisme ambiant restera non soluble.

L'après midi a été consacrée à des questions plus spécifiques à l'organisation de la journée nationale.

Quelle forme doit-elle prendre ? Au déroulement d'un colloque classique, seraient préférés des supports comme la réalisation d'un film, de sketches, la présentation de vignettes cliniques, la réalisation de brochures....

Il s'agirait à travers ces moyens d'expression de tenter de mettre en évidence les paradoxes qui traversent les différents champs de force évoqués précédemment.

Le langage managérial qui surdétermine le discours politico-économique quant à la question des soins et du bien être nécessite d'être mise en résonance avec nos pratiques qui empruntent de plus en plus un chemin officieux. Il serait opportun durant cette journée que puisse se lire d'évidence cette part d'inconciliable.

Une intervention sur l'histoire de notre profession et la complexité de son positionnement a été proposée.

Déjà quelques thèmes possibles ont été lancés, soins sous contraintes, autisme, santé mentale et les trois dimensions évoquées plus haut, la question de l'éthique...

L'ensemble des collègues suggèrent que les thèmes choisis soient encrés dans les pratiques hospitalières. Plus qu'une profession, il s'agit avant tout

de défendre une liberté de création et d'élaboration. Celle-ci ne peut faire l'économie de la singularité des cheminements.

Nous rappelons qu'il est important de prendre le temps de se construire, à la fois dans chaque inter-collèges mais aussi dans notre groupe des Inter-collèges de France. Un travail par étapes s'avèrent nécessaires. Il s'agit dans un premier temps de favoriser une dynamique régionale.

### ***Faisabilité et méthodologie :***

Nous avons précédemment évoqué l'idée de nous saisir de l'année de la Santé Mentale en 2014 pour proposer cette première journée des Inter collèges.

L'ensemble des collègues présents ce jour considère qu'il est préférable de se donner du temps afin que cette journée soit représentative d'une réalité de terrain et non d'un concept porté par quelques personnes.

Cette année de la Santé Mentale peut être l'occasion de se mettre en lien avec un certain nombre de personnes et de prendre la température.

Deux événements importants : vendredi 29 novembre 2013 : rassemblement des organisations qui réfléchissent à la santé mentale et la semaine de la santé mentale du 10 au 25 mars sur le thème : « Information et Santé mentale ».

Dans cet esprit, les différents rapports sont riches d'enseignement. A titre d'exemple, quelques extraits du rapport de l'OMS 2011 nous sont lus. L'orientation vers les thérapies cognitivo-comportementales y est clairement explicite ainsi que tout moyen susceptible d'augmenter les capacités de productivité de l'être humain.

Il est convenu qu'un argumentaire construit à partir de nos réflexions soit transmis aux Inter collèges et puisse faire l'objet d'une réunion dans chaque région. L'objectif de ces rencontres régionales serait de pouvoir dégager des thèmes pouvant s'inscrire dans cette journée.

Il est convenu par ailleurs que les informations soient transmises à un ou plusieurs référents de chaque inter-collège qui se chargeront de les faire suivre. Le site de l'Inter-collèges IDF pourra prochainement avoir une rubrique dédiée aux Inter-collèges de manière à pouvoir échanger entre nous.

**La prochaine journée de travail était prévue le vendredi 7 février. Nous proposons de la déplacer comme nous l'expliquons dans le mail qui accompagne ce compte rendu.**

**Bien cordialement**

**Martine Vial Durand et Nathalie Zottner**

